

## COMMUNIQUÉ

### DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN UNE NOUVELLE ÉTAPE EST NÉCESSAIRE

La FNMR prend acte du rapport du Comité d'orientation sur le dépistage du cancer du sein reconnaissant le rôle des médecins radiologues et des cabinets libéraux d'imagerie dans le dépistage organisé du cancer du sein.

Le rapport envisage deux évolutions possibles.

La FNMR refuse l'abandon d'un dépistage organisé, du premier scénario, qui serait un retour en arrière préjudiciable à la santé des femmes et générateur d'iniquités et de pertes de chance.

La FNMR soutient une forte action de santé publique de lutte contre le cancer du sein cohérente avec le plan cancer 2014-2019. Elle passe par le renforcement de moyens déjà en œuvre dans les cabinets d'imagerie ou par des moyens nouveaux :

- Intégration du dépistage individuel dans le dépistage organisé avec deuxième lecture systématique en cas de bilan négatif sous réserve des conditions de sa réalisation.
- Contrôle qualité de l'ensemble des matériels utilisés étendu à la tomosynthèse et aux échographes.
- Approche personnalisée reposant sur les différents professionnels de santé permettant une information complète fiable et neutre des patientes.
- Actions en faveur des patientes qui n'ont pas accès, aujourd'hui, au dépistage.
- Développement de la formation des professionnels de santé concernant le cancer du sein depuis le dépistage adapté jusqu'au suivi thérapeutique.
- Évaluation du dépistage avec utilisation et développement de l'application SENOLOG, créée par la FNMR, portant sur les informations épidémiologiques, qui peut devenir le support d'une évaluation médico-économique.

Le dépistage organisé a permis de mettre en place une organisation assurant un haut niveau de qualité et de sécurité sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle étape est maintenant nécessaire, intégrant les nouvelles techniques de diagnostic, pour améliorer encore les résultats.

L'objectif reste le même : détecter précocement, mettre en place plus rapidement, des traitements moins lourds, moins onéreux et sauver des vies et limiter les effets délétères du sur-diagnostic et du sur-traitement.

La FNMR, et l'ensemble des médecins radiologues, restent fortement mobilisés pour cette action de santé publique.

\* \* \*

Contact : Docteur Jean-Philippe MASSON - Président de la FNMR - Tél : 01.53.59.34.07

**FÉDÉRATION NATIONALE DES MÉDECINS RADIOLOGUES**

168 A rue de Grenelle – 75007 PARIS

Tél : 01.53.59.34.00. – Fax : 01.45.51.83.15. – Mail : info@fnmr.org